TRES-HVMBLE

REQVESTE

FAICTE AV ROY PAR les Deputez de la Religion pretenduë reformee de France & Souueraineté de Bearn pour la Paix.

M. DC. XXII.

TRES-HVMBLE REQVESTE FAITE AV ROY *par les Deputez des Eglises de la Religion pretenduë reformee de France & Souueraineté de Bearn pour la Paix.*

SIRE,
nous sommes enuoyez de toutes les Eglises R. de France & Souueraineté de Bearn, pour en leur nom tres hũblement demander la Paix à vostre Majesté, nos cœurs s'humilient plus que nos corps, se iettent à vos pieds, SIRE, pour la luy demander, & supplier

tres humblement de croire que les faux bruits qu'on a ſemé parmi nous des deſſeins de voſtre Majeſté contre noſtre Religion nous ont iettez au malheur où nous ſommes.

Ce n'eſt pas que nous voulions chãger de nom au mal, nous nous confeſſons coulpables; c'eſt pourquoy nous nous preſentons à voſtre Majeſté pour luy demander pardon, & la ſupplier tres-humblement de nous receuoir en ſa grace, & à l'exemple de Dieu, duquel elle eſt l'image, auoir eſgard à nos infirmitez, & donner quelque choſe à la crainte que nous auions tous eu de voir la li-

berté de nos consciences opprimees.

Que de tant plus que vostre Majesté nous trouuera coulpable, tant plus aussi trouuera elle plus pour employer sa clemance.

Henry le grãd, pere de vostre Majeste, s'est seruy de nous, s'est fié en nous, & nous a aymez, nous la supplions tres humblement que comme Heritier de ses Royalles vertus, elle le soit aussi de la bonne volõté qu'il a eu pour nous, & ne nous distinguer desormais de ses autres sujets que par le seruice que nous luy rendons. Car s'est de là, SIRE, où nous pretendons

faire voir a voſtre Majeſté que nulsne peuuét eſtre plus que nous, Ses tres-humbles, tres-obeiſſans, tres-fidelles ſujects & ſeruiteurs,

Les Deputez des Egliſes pretendues reformees de Frãce & Souueraineté de Bearn.